

# INFOS aux candidats SKI NORDIQUE DE FOND

**Lieu de RDV** : le lundi 11 mars 2019, à 7h45, à la cité scolaire Roger Frison-Roche de Chamonix-Mont-Blanc

**7h45 à 8h15** : secrétariat du test d'entrée dans la **salle polyvalente**.  
*Accessible uniquement aux candidats. Aucun accompagnateur n'est autorisé à pénétrer dans l'établissement.*

Vous devez d'abord présenter **votre convocation** et une **pièce d'identité en cours de validité avec photographie** parmi celles requises à l'entrée de l'établissement. Ensuite, dans la salle qui vous est indiquée, vous émergez puis récupérez votre **attestation de présence** signée, ainsi que votre **forfait** et votre **dossard**.

*Nota : Tout dossard perdu sera facturé au candidat.*

Les candidats se rendent ensuite avec leurs responsables et par leurs propres moyens à **Argentière, les îles de Chosalets**.

*En voiture* : direction Argentière, environ 7 kilomètres. A gauche : parking vers le tennis couvert, au village des îles - Les Grassonnets

*En bus* : arrêt de bus **Place du Mont-Blanc** : ligne 2 à **8h18** arrivée : arrêt **Les Iles-Grassonnets** à 8h33 env.

• à 8h45 : **Accueil des candidats.  
Echauffement.  
Reconnaissance du parcours.**

• à 9h30 : **Départ pour 5 km skating chronométrés. Départ toutes les 30 secondes.**  
Les candidats préparent leur matériel en autonomie.

• de 10h45 à 12h00 : **Début de la démonstration en style classique.**  
Les candidats préparent leur matériel en autonomie.

**ATTENTION** : Il est exigé des candidats la plus grande prudence en cas d'échauffement sur les pistes ouvertes au public (vitesse modérée, contrôle de ses trajectoires, respect des règles de sécurité et du balisage).

Pour des raisons de sécurité liées aux épreuves, les accompagnants ne sont pas autorisés à accéder aux pistes. Seule la zone de départ leur est autorisée.

**IMPORTANT** : Vous **RENDEZ** votre dossard à l'issue de l'épreuve de démonstration de classique

Option SKI NORDIQUE DE FOND	
<b>Matériel obligatoire</b>	Skis de skating Skis de classique

**Organisation pratique** :

*Parkings pour la cité scolaire* : parking souterrain du Mont-Blanc (gratuit 1h) ou parkings de la route du Bouchet  
*Parkings pour Argentière* : parking des îles des Grassonnets.

Rappel : le repas est à votre charge, il n'est pas possible de vous accueillir dans l'établissement pour le prendre.

Chamonix Mont-Blanc, le jeudi 7 mars 2019

Denis POUSSIN, coordonnateur montagne, 06 46 66 69 20

**Guillaume De Paoli, intervenant qualifié ski de fond, 06 11 18 15 93**